



Train en détresse sur la ligne à grande vitesse : des procédures de dépannage à revoir d'urgence !

L'association de voyageurs Navetteurs.be réagit dans un courrier envoyé au Ministre Bellot, à M^{me} Sophie Dutordoir (CEO SNCB) et M^r Luc Lallemand (CEO Infrabel) suite à l'incident survenu ce mercredi en fin de journée sur la ligne à grande vitesse entre Louvain et Ans. Un train reliant Bruxelles à Visé y est tombé « en détresse » et il aura fallu plus de trois heures pour qu'il soit dépanné. Cette panne aura engendré au moins deux retards importants de 120' pour un train à destination d'Eupen et 197' pour le train à destination de Visé tombé en avarie, sans compter les conséquences plus importantes pour les voyageurs qui ont dû attendre une correspondance à Liège-Guillemins.

Pour Navetteurs.be, les procédures de dépannage sur cette ligne à grande vitesse sont à revoir d'urgence car il est inadmissible qu'un train soit immobilisé durant trois heures avant d'être pris en charge par une locomotive de secours. Au final ce sont de milliers de voyageurs qui ont été impactés à des degrés divers puisque deux trains sont arrivés à Liège-Guillemins avec des retards respectivement de 120' et 200', sans compter le retard supplémentaire pour les voyageurs devant prendre une correspondance afin de poursuivre leur voyage vers Visé et Eupen.

« Si nous pouvons comprendre qu'il faille prendre des mesures concernant la sécurité, nous ne pouvons tolérer qu'un tel incident mette en retard des milliers de voyageurs, faute de procédures de dépannage rapides et fiables. Nous estimons que la SNCB et Infrabel doivent travailler à une révision des procédures de dépannage de manière urgente afin d'éviter que la situation vécue hier ne se reproduise. Nous tenons enfin à remercier le personnel de bord qui a fait un excellent travail de communication et de gestion du mécontentement légitime des voyageurs », réagit Gianni Tabbone, porte-parole de Navetteurs.be.

L'association invite les voyageurs lésés à introduire une demande de compensation en ligne à l'adresse suivante :
<http://b2c-forms.belgianrail.be/nat/apps/compensations/onecompensation.php?>